Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Ménil - Tome III

Ménil, c^{on} et arrond. de *Château-Gontier* (6 kil. S.), à 36 kil. de Laval.

Anciens noms

Ecclesiæ Meduanilis et ipsum burgum, 1040 (Cart. de Vendôme, t. I, p. 67). — *Ecclesiæ vici Meduanilis et curtis tota,* 1056 (Ibid., p. 82). — *Monachus de Meduanillo,* 1059 (Ibid., p. 224). — *Vicus Meduanilis,* 1063 (Ibid., p. 289). — *Meneil,* 1371 (Chart. de Magnannes). — *Sanctus Georgius de Mesnil,* 1398 (Arch. nat., X/1a. 45, f. 168). — *Menail,* 1402 (Chart. de Magnannes). — *Rector alterius porcionis de Meduanillo,* 1411 (Arch. de M.- et-L., D. 8). — *Le priouré Saint-George de Meneil,* 1429 (Hist. de Ménil, p. 122). — *Meduanillum prope Castrumgonterii,* 1482 (Ibid., p. 126). — *Meduanilla,* 1567 (Bibl. nat., fds Housseau). — *Mesnil,* 1634 ; *Menil,* 1650 (Reg. par.). — *Mênil* (Cassini). — La prononciation est *Menil.*

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens avec nombreux lambeaux de graviers pliocènes couronnant les hauteurs ; par places alluvions anciennes sur les deux rives de la Mayenne. » D.-P. Œ.

Le territoire forme un triangle ayant son sommet au N., vers Château-Gontier, sa base à la limite S. du département, et son côté E. dessiné sinueusement par la Mayenne. Cette rivière quitte la commune et le département au niveau de 25 m. 694 et le terrain, en s'éloignant de la rive, s'élève en pentes douces à 76, 79, 85 m. Le bourg s'est formé autour de ses églises, sur le bord de la Mayenne, dont il a pris le nom sous une forme diminutive. Il s'allonge du S. au N., dans la direction « du grand chemin de Château-Gontier », ou encore « du grand chemin du Lyon-d'Angers à Château-Gontier », cités en 1470, 1500. Il est relié aujourd'hui à Coudray (3 kil. N.-E.) ; Daon (5.500 m. S.-E.), par les routes aboutissant au bac ; à la Jaille-Yvon (7.500 m. S., M.-et-L.) ; Mollière (6 kil. S.-O.) ; Saint-Fort (4 kil. N.-O.) ; Château-Gontier (6 kil. N.).

Superficie, cadastrée en 1833 par M. Journeil, 2.869 hect. — « Le fonds est bon, écrit Miroménil (1696), et comprend 2.547 arpents, savoir : 1.200 en terres labourables, 500 en pâture, 283 en prés, 110 en bois, 340 en landes et terres ingrates, 114 en vignes ; 27 métairies. » La culture de la vigne, bien plus importante antérieurement, se réduisit presque à néant au XVIIIe s. La terre de Magnannes et de Ménil, d'après l'acte d'érection en marquisat, 1702, « est fertile en toutes sortes de grains, bestiaux et denrées », ce qui n'empêche pas de dire au XVIIIe s., dans une enquête pour un autre motif, qu'on n'y recueille que du froment « qui ne vaut pas mieux que du seigle, de l'avoine, du blé noir ». Le lin formait aussi un objet très appréciable.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 79, de 1600 à 1610 ; — 68, de 1700 à 1710. — 293 feux en 1688 ; — 286 feux en 1696 ; — 299 feux en 1700 ; — 260 feux en 1715 ; — 1.145 hab. en 1726 ; — 264 feux en 1732 ; — 1.284 hab. en 1803 ; — 1.281 hab. en 1821 et en 1831 ; — 1.429 hab. en 1841 ; — 1.410 hab. en 1851 ; — 1.434 hab. en 1861 ; — 1.297 hab. en 1871 ; — 1.226 hab. en 1881 ; — 1.178 hab. en 1891 ; — 1.189 hab. en 1900, dont 462

agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 121 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 130 fermes en 1843. En dépendent quatre moulins et les châteaux des Vaux, de Magnannes et de la Rivière. Un poste de gabelle y était établi en 1714. Le seigneur de la Porte de Daon avait, 1769, droit de port et de passage au port Marot, sur la rive gauche de la Mayenne, vis-à-vis du bourg.

Bureau de poste de Château-Gontier ; — *perception* de Chemazé ; — compagnie de sapeurs-pompiers organisée en 1844 ; — société de secours mutuels établie en 1878 ; — brigade de gendarmerie à pied, supprimée en 1855.

Assemblée

Assemblées à la Saint-Georges (supprimée) et à la Saint-Michel.

Industrie

Industrie ancienne : tissage et blanchisserie de toiles. La blanchisserie, établie sur le ruisseau de Valles, fut détruite par un incendie le 19 août 1807. Deux carrières de grès roussard sont en exploitation. — Quatre moulins au-dessus du bourg, un sur le ruisseau venant de la forêt de Valles, un autre encore à Brez. En canalisant la rivière, on a creusé sur la rive droite un long canal pour l'usage des moulins de ce côté.

Foires et marchés

Foires : A la Saint-Georges et à la Saint-Michel, avant 1701, le 8 vendémiaire, le 15 pluviôse et le 5 floréal en 1799, puis le 3 février, le 23 avril et le 29 septembre. Depuis dix ans, elles n'existent plus que dans les annuaires et les calendriers, ainsi que le marché du mercredi établi en 1701 et transféré plus tard au vendredi.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'évêché d'Angers, de l'archidiaconé d'outre-Maine et du doyenné de Craon ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Château-Gontier ; — du district de Château-Gontier et du canton de Chemazé en 1790 ; — réunie par le Concordat au diocèse du Mans et érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré et du doyenné de Château-Gontier. Vicariat fondé par ordonnance du 19 février 1820.

L'*église de Saint-Georges* fut bâtie par les Bénédictins de Vendôme au XIe s. aussitôt qu'ils eurent la possession assurée d'un bénéfice longtemps disputé. Elle est monumentale, si on la compare aux autres églises rurales de la même époque et s'inspire évidemment du plan de Saint-Jean de Château-Gontier. C'est la même nef avec ses bas côtés, ses piliers en maçonnerie, ses arcades, sa tour sur l'intertransept voûté. Les murs de la nef sont assez élevés pour donner place au-dessus des bas côtés à six fenêtres romanes. Le chœur et le transept, où apparaît l'arc brisé, sont un peu plus modernes. Du reste, on remarque à Ménil la même sobriété d'ornement qu'à Château-Gontier.

Le dimanche 2 octobre 1672. un violent ouragan renversa le clocher et une partie de la tour et causa pour 25.000 ℔ de dégâts dans la paroisse. Tour et clocher furent reconstruits par René Trouillard, architecte de Château-Gontier, pour 1.300 ℔, sans compter le bois et le tuffeau donnés par M. de Racappé, dont les armes s'y voient encore avec collier de l'ordre. La partie neuve a ses écoinçons en bossages et quelques ornements aux baies géminées en plein cintre de chaque face. Le dessin, emprunté au registre de baptêmes et reproduit dans l'*Histoire de Ménil* comme représentant la tour et le clocher détruits par l'ouragan, est évidemment fantaisiste. La description porte qu'il y avait quatre fenêtres sur chaque face, le dessinateur les a étagées l'une au-dessus de

l'autre au lieu de les placer sur la même ligne horizontale. Cette tour devait être semblable à celle d'Azé.

L'église conserve son maître-autel et les encadrements des jolis enfeus sculptés en 1693 par Jean Simon, d'Angers, qui fournit aussi les statues de saint Georges et de saint Martin. Les autres autels et chapelles étaient dédiés à la Vierge, à saint Laurent. La « chapelle de Saint-Lyen, qui fait le bras gauche de l'église », est citée en 1703 ; les fonts furent placés le 10 février 1763 dans « la chapelle de Pitié ». On mentionne aussi au pied de la tour d'escalier du clocher un autel en marbre avec la scène du calvaire bénit le 1er novembre 1788. René Torlore, menuisier à Château-Gontier, fit la boiserie du chœur en 1694 pour 200 ℔ et Nicolas Ragot la chaire, inaugurée le 1er octobre 1735.

Dévastée par la Révolution qui fit mutiler les écussons et les tombeaux le 26 juin 1792, incendiée en 1794, l'église fut remise en état dès 1800, enrichie des reliques de saint François de Salles et de sainte Chantal, 1810, et restaurée richement en 1860 ; peintures et dorures de M. Antoine, de Craon ; tableau de l'*Adoration des Bergers,* de M. Touzé, de Château-Gontier.

Fondations anciennes : la prestimonie des Herpin, fondée le 24 mars 1585 et attribuée depuis au collège ; — celle des deux ordinaires de messes dotés par Georges Lebreton et son neveu, curés.

Mlle de la Grandière, fondatrice de l'établissement des Pères de la Mission, à Angers, 1675, leur imposa une mission tous les trois ans à Ménil, dont était dame sa parente, Geneviève de la Grandière.

Confréries du Saint-Sacrement, dont on ne connaît pas l'origine ; de la Conception, mentionnée en 1678.

Pèlerinage de la paroisse de Saint-Jean de Château-Gontier à la Saint-Georges, 23 avril.

Cure de Saint-Georges, à la présentation de l'abbé de la Trinité de Vendôme. Le temporel, estimé d'un revenu annuel de 300 ℔ en 1700, se composait d'une partie des dîmes et de six journaux et demi de terre mis en vente nat[t], le 9 février 1791, pour le prix de 2.332 ℔.

Curés : Arnault, 1068. — *Martin,* vers 1107. — Pierre *Rubin,* avant 1482. — Jean *Bellangier,* † 1482. — Claude *Le Verrier,* 1482, 1501. — Jean *Hardy,* après 1501. — Thomas *Guilleu,* 1570, 1584. — Guillaume *Legascher,* 1585, 1599. — Georges *Lebreton,* 1600, † le 22 janvier 1640. — Georges *Lebreton,* neveu du précédent, 20 mars 1640-1641. — Barthélemy *Rousseau,* 20 janvier 1652, inhumé après avoir résigné, le 26 février 1659, en l'église de Chemazé, sa paroisse natale. — *Martin,* 1657-1660. — *Amelotte,* 1660-1661. — Pierre *Thébault,* 1661-1671. — *Guérinet,* 1671-1679. — Noël *Jarry,* 1679, obtient, 1700, la réunion de la cure de Saint-Martin à la sienne, inhumé le 7 août 1703, dans la chapelle de Saint-Lyen. — Jean *Jarry,* 1703, condamné, 1720, pour conduite scandaleuse, à faire amende honorable devant la porte de l'église, à donner 20 ℔ aux pauvres et à subir un bannissement de neuf ans, inhumé le 20 septembre 173 8. — François *Drouault,* 1720-1740. — Louis-Joseph *Spoulet de Vareil,* 1740, inhumé « sous la voûte du clocher de l'église », le 21 juin 1760. — Jérôme *Célo,* 20 juillet 1760, mort des suites d'une chute de cheval et inhumé le 13 octobre 1761, à l'âge de trente-cinq ans. — Sébastien-Grégoire *Omo,* docteur en théologie, vicaire d'Andard (Maine-et-Loire), né à Craon le 8 juillet 1730 de René O. et d'Anne Cadot, installé le 23 octobre 1761, prêta, le 14 mars 1791, ainsi que son vicaire, un serment fermement catholique qu'il accentua encore le 7 juillet suivant, en disant du haut de la chaire qu'on pouvait voler son bien et le remplacer par un intrus, mais qu'il resterait toujours le vrai pasteur de Ménil. Écroué à Patience, le 14 octobre 1792, puis transféré à Rambouillet (1793), il revint au mois de février 1795, administrer secrètement les sacrements à Ménil et à Château-Gontier où il demanda, le 14 nivôse an IV (4 janvier 1796), à exercer le culte dans la maison de la citoyenne Richard-Noirie, rue des Juifs. Le 24 pluviôse (13 février 1796) il fut de nouveau

arrêté, avec plusieurs autres prêtres de Château-Gontier, conduit à Laval, relâché le surlendemain, puis incarcéré le 21 mai. Rendu enfin à la liberté, le curé de Ménil rentra dans sa paroisse le 17 février 1800 et y mourut le 21 avril 1804. François Bonneau, vicaire, fils d'un notaire de Château-Gontier, fut interné aux Cordeliers de Laval, 1792, ensuite déporté en Angleterre et nommé curé de Coudray, 1803. La paroisse fut desservie pendant la Révolution par Louis Rousseau, curé concordataire de Daon, Noël Fayau (V. ce nom), Joseph Blouin, ancien professeur de Château-Gontier et de Beaupréau, et surtout par M. Bouguereau qui fit vingt-neuf baptêmes du 26 novembre 1798 au 14 janvier 1800.

L'intrus, Yves-David Troalic, ex-bénédictin de Château-Gontier, élu le 25 juillet 1791, signe son dernier acte à la fin de 1792, apostasie et livre ses lettres de prêtrise le 16 avril 1794.

Depuis le Concordat : Pierre *Malines,* né à Azé, 1769, ordonné sous-diacre à Angers, 1791, parvint, après avoir subi une détention de quelques jours à Château-Gontier, à se cacher, se fit ordonner prêtre à Paris le 23 septembre 1796, par Mgr de Maillé, évêque de Saint-Papoul, puis de retour, exerça un ministère des plus dévoués à Gennes, Châtelain, Grez-en-Bouère, Pruillé. La révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797) le força à se réfugier à Angers, puis à Château-Gontier, chez Mme de Quatrebarbes. Le 21 février, il passa à Ménil, à titre de vicaire, et en fut nommé curé à la mort de M. Omo. Le vénérable confesseur de la foi mourut le 29 mars 1837. — Charles *Rigot,* 1837-1862. — Auguste-Stanislas *Barthement,* licencié ès sciences physiques et ès sciences mathématiques, ancien professeur des collèges de Tessé et de Château-Gontier, 1862, † le 2 novembre 1893. — Jean-Baptiste *Gérard,* 1893.

Presbytère attenant à l'église, reconstruit en 1761 par M. Omo, sur les plans de son beau-frère, M. Cacault, architecte à Nantes, bénit le 23 avril 1765, par Jacques de Tresle de Kerbernard, trésorier de l'église d'Angers, incendié en partie en 1794 et restauré aux frais des habitants en 1803.

L'*église de Saint-Martin,* située dans le quartier du bourg qui porte ce nom, fut délaissée même avant la suppression de la paroisse, qualifiée en 1411 « seconde portion de la cure de Ménil », remplacée en 1789 par une petite chapelle dont on demande la conservation en 1803, bénite de nouveau en 1810, livrée depuis à des usages profanes. On y voit encore les statues en bois de saint Martin de Vertou et de saint François.

La *cure* était aussi à la présentation de l'abbé de Vendôme, se desservait dès le XVIIe s. au moins dans l'église Saint-Georges, les deux curés ayant chacun leur semaine, et fut supprimée définitivement par décret épiscopal du 11 février 1700, à charge par le curé de Saint-Georges « d'entretenir un vicaire en dehors du vicaire entretenu par le prieur ».

Curés : Thomas *Boucicault, rector alterius porcionis de Meduanillo,* 1411. — Jean *Letaillandier,* 1488. — Pierre *Livet,* 1588, 1600. — François *Godoul,* chapelain de Saint-Just de Château-Gontier, 1624. — René *Jourdan,* 1626, 1642. — René *Chevalier,* 1642, inhumé dans l'église le 16 avril 1667. — *Davy,* 1667, 1676. — Thomas *Rébillard,* 1678, † le 27 janvier 1698.

Le *presbytère,* destiné en 1700 à servir de logement aux maîtresses d'école, fut vendu nat^{t} le 23 août 1791 avec « le jardin, une maison en ruine, un fournil et une chapelle nommés la Franche-Comté, le tout contenant 25 perches environ ».

Cimetières. — Le cimetière qui entourait l'église Saint-Georges, réduit de bonne heure, n'était plus au XVIIe s. qu'un petit cimetière destiné aux enfants. Le cimetière de Saint-Martin, conservé au moins jusqu'à la Révolution et dont on demande le maintien le 5 mars 1791, était qualifié grand cimetière à la fin du XVIe s. Le cimetière actuel, où se trouve la chapelle de N.-D., but de processions aux rogations et de visites au temps de la

pâque, fut ouvert, dit-on, en 1610 dans un terrain de la terre du Mat donné par M. d'Andigné, seigneur de Chitray.

Le *prieuré* de Saint-Georges, habité au moins jusqu'en 1429, fut annexé par l'abbaye de Vendôme à son prieuré de l'Évière d'Angers. Le prieur avait droit de présentation aux cures de Coudray et de Saint-Fort, des dîmes dans ces paroisses, « un fief de haute, moyenne et basse justice, droit d'essoriller, forbenir et rappeler, four à ban, bian, corvées, mesures, coutumes, espaves », 1488. Les boulangers qui ne payaient pas exactement les droits de banalité étaient condamnés à « apporter une chandelle de cire ardente en une main et une maille dans l'autre ». Le prieur échangea son fief de Ménil avant 1696 avec le seigneur de Magnannes pour les métairies et closeries du Grand-Chesnay, de la Fuye, de la Pallu ; il possédait aussi les Mélinais. Il avait sa chapelle de 7 à 8 mètres de long, débordant sur la route de Château-Gontier, à double pignon et clocheton — incliné et menaçant ruine en 1648 — sur celui de l'O. Il était dit dans cette chapelle trois messes par semaine depuis le départ des religieux et l'ordre en fut renouvelé en 1765 aux chapelains qui depuis cinquante ans faisaient le service dans l'église Saint-Georges. Sur la porte de la maison, reconstruite pour le fermier au XVIIIe s., on lit aux côtés d'un écusson fruste : *In nomine domini J.-F. Bretel, prioris sancti Mauri, me posuit J. Carré, conductor domus, anno 1787.* Dans un bâtiment dépendant du prieuré est placée, pour soutenir une poutre, une jolie colonne en pierre blanche à socle et chapiteau de style grec, et à la porte sont deux autres colonnes provenant sans doute de la chapelle.

Prieurs : Pierre *Laillier* fait diverses acquisitions au moulin de la Roche, 1429, 1433. — Jean de *Villeray,* 1433, en procès avec le seigneur de Bressault, vers 1435. — Jean *Rabineau,* docteur en théologie, 1452, régent de l'université d'Angers, 1460. — Dimanche *Dupont,* abbé de Saint-Sever de Rostan, 1465. — Jean de *Villeray,* 1488. — Étienne de *Bouvardy,* 1498. — Jean de *Crevant* rend aveu du temporel, XVIe s. — Noble Michel de *Marsillac,* 1531, 1543. — Le *Poulcre,* abbé de Saint-Éloy-Fontaine, 1564. — Claude de *Racappé,* 1569. — Jean de *Magnannes,* 1583. — Pierre *Gannes,* 1597. — Pierre *Mesnil,* curé de Chanteussé, 1618, † le 26 février 1641. — Pierre *Costard,* 1645, fait la montrée du prieuré, le 2 juin 1648, démissionne étant nommé chanoine du Mans et archidiacre de Monfort, 1649. — N. *du Plessis de la Roche-Pichemer,* 1649. — Louis de *Messac,* religieux de Saint-Benoît, résigne à Loches, 1652. — Jean *David,* du diocèse de Carcassonne, docteur de Sorbonne, prieur de Bouchamp, secrétaire de François de Rohan, abbé de Vendôme, 23 août 1652, en compétition avec Michel Delelée, archidiacre du Mans, 1654, puis avec le résignataire de ce dernier, Étienne Denis, bachelier en théologie, qui cède ses droits, 1657, pour une pension de 400 ℔, avait résigné et était prieur des Bonshommes, près d'Angers, 1673. — Claude *Liger,* † 1673. — François *Thomas,* docteur en théologie, protonotaire du Saint-Siège, 1673, fait, avec le curé de Ménil, un règlement du temporel, 1689. — Jean *Daret,* religieux de Saint-Faron de Meaux, 1693, afferme le temporel 1.100 ℔, en 1697, est encore prieur, 1713. — Charles *Davy,* religieux bénédictin, procureur de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire, 1776, 1789. — Jean-Baptiste *Grandidier,* 1790, « La maison de Saint-Maur près les Roziers jouit des revenus. »

Écoles

Écoles. — Un collège est mentionné en 1665. Le chapelain nommé par le seigneur de Magnannes est depuis 1714 chargé de « montrer et enseigner les petites écoles », sous l'agrément du seigneur et du curé. C'est à ce titre que René Carré s'engage, en 1728, à résider et à « faire gratis la petite école ». — Les « maisons, logements, cours et jardins »de la cure de Saint-Martin, supprimée en 1699, furent réclamés par les habitants pour l'usage « de personnes capables d'instruire les jeunes filles et soulager par leurs soins les pauvres malades. » — Écoles modernes : laïque, construite en 1845, agrandie en 1883, pour les garçons ; libre, fondée en 1847 par M. Rigot, curé, — décret signé le 14 juillet 1848 par Cavagnac — tenue par trois sœurs d'Évron, pour les filles.

Établissements de charité

Bureau de charité ayant un revenu de 2.717 fr.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie sans domaine était dans la mouvance de Craon. La Croix-des-potences sur la route de Mollières indique le lieu des anciennes fourches patibulaires. — Briand de Coesmes reçoit aveu par raison de « sa terre et féage de Meneil », 1389. — Hardouin de Maillé en rend aveu, 1439. — Hardouin de Maillé est seigneur de Richecorbon et de « Meneil », 1461. — Jean du Perier, seigneur du Plessis-Balisson, rend aveu également pour la Valette et « ses féages de Menil », 1466, 1470. — Pierre de Villeblanche est seigneur de Bron, Sencé, Ménil, Martigné-Ferchaud, la Porte, 1488, 1513. Il eut procès en 1503 avec François de la Rouvraie, seigneur de Bressault, qui avait mis à Ménil « un poust et colliers » en signe de seigneurie, et qui avec des complices était allé « en sa maison de la Porte faire plusieurs excès ». De son côté le seigneur de Bressault accusait son rival, Pierre de V., son fils, et François du Breil de l'avoir outragé dans l'église de Ménil. Le procès durait encore en 1511. Claude de Racappé, seigneur de Magnannes, acquit en 1570 du sieur de l'Épinay, seigneur de Segré, cette seigneurie paroissiale. C'est aussi dans ce sens que déposa en 1662 un témoin contre le prieur qui prétendait aux droits honorifiques dans l'église de Ménil. Le curé de Saint-Martin déclara également (2 juin 1662) qu'il avait toujours vu jouir de ces honneurs le seigneur de Magnannes « et ceux d'un fief de Ménil que l'on dit avoir été possédé autrefois par des seigneurs de Bretagne ». Pour couper court à toutes ces difficultés et pour préparer l'érection de son marquisat de Magnannes, Michel de Racappé acquit avant 1696 le fief du prieuré.

Notes historiques

Notes historiques. — Deux monnaies gauloises des Namnètes trouvées vers 1870 à Ménil font partie du cabinet de M. P. de Farcy qui le a décrites (*Bull. hist. de la M.,* t. XI, p. 14). On trouve dans le bourg, soit au midi soit à Saint-Martin, de nombreux cercueils en pierre. — Localités de noms anciens : Teigné, Chitray, Brez, Goubil, Formusson, la Pallu, Daneau, le Lattay, Raimbault, Palaron, Romfort, Magnannes, Bressault, Leart, la Bavouze, Longueline, la Comté, etc.

« Les églises » de Ménil données le 31 mai 1040 à l'abbaye de Vendôme par Geoffroy Martel et Agnès de Poitiers, sa femme, lui furent confirmées — tantôt au singulier tantôt au pluriel — par Clément II, Victor II, Nicolas II, Alexandre II, Urbain II, Innocent II. Les barons de Château-Gontier ne respectèrent pas d'abord l'établissement et les possessions des moines. Renaud prétendait que Foulques Réchin lui avait donné les coutumes du bourg et vexait les religieux. Il fallut que le comte le rappelât au devoir et lui fit sentir qu'offenser ses amis c'était l'offenser lui-même. Alard de Château-Gontier alla plus loin que son père, il chassa le prieur de sa maison et s'empara de son bourg. Aussi sur la plainte de l'abbé Geoffroy, son parent, fut-il excommunié par le pape et l'interdit jeté sur ses terres. Il fit sa paix et obtint même de l'abbaye la remise d'une somme de 100 ℔ qu'il lui devait.

Le « Diable de Bressault » devait faire ses premiers exploits dans sa paroisse ; on sait qu'il attaqua le château de Magnannes et que ce fut la cause de la confiscation de ses biens après son exécution.

Le prieur ou le seigneur de Magnannes avait obtenu (1570) du roi une sauvegarde et fait planter en signe de protection « un post » qui était d'ailleurs assez peu respecté. La peste sévit en 1585. Pendant les troubles de la minorité de Louis XIII, il y eut ruine et pillage, puis la contagion décima la contrée en 1627, 1629, reprit avec une

nouvelle violence en 1631 et se fit sentir de nouveau, février-mai 1649 et en janvier 1662. Il y eut plusieurs abjurations de protestants de 1678 à 1690 ; ravage par l'orage et la grêle le 5 juin 1691, épidémie en 1707, perte des moissons par la pluie en 1769, mortalité encore en 1779 et enfin gelées fatales pour les vignes et les grains en 1789.

Malgré les efforts et les prédications de Dutertre, juge de paix de Chemazé, résidant à Ménil, la population garda ses convictions religieuses et royalistes. La garde nationale est dénoncée le 5 avril 1792 comme composée d'aristocrates et de suspects, qui ayant formé chez eux trois brigades, refusaient de s'affilier à la garde nationale du canton. Le maire fut de ce chef l'objet d'un arrêté du directoire départemental. En septembre 1793, à l'approche des Vendéens, la municipalité imposée se réfugie à Château-Gontier. Un combat a lieu le 26 octobre à la Herpinière. — Jean Chevalier, tisserand au bourg, est exécuté au Mans avec onze Vendéens prisonniers le 7 décembre 1793 ; toute la famille Mahier est envoyée à l'échafaud par la commission révolutionnaire siégeant à Château-Gontier du 27 juillet au 9 août 1794. Coquereau fit plusieurs apparitions à Ménil, le 30 décembre 1794 en particulier, trois jours après une perquisition qu'un détachement de Château-Gontier était venu faire dans « ce repaire de brigands ». En 1797, au mois d'août, les habitants se réunissaient ouvertement dans l'église. Gaullier et ses Chouans visitèrent aussi plusieurs fois Ménil en 1799 et 1800.

Une sécheresse extraordinaire fait tarir les puits en 1834, 1835. En janvier 1871 un poste de trois cents hommes garde le bac et le mois suivant la troupe de Cathelineau est cantonnée à Daon et à Ménil.

Maires

Maires : G. *Dubois,* 1792. — Jean *Page,* an III. — Jacques *Poisson,* 1798. — Joseph *Lemesle,* 16 février 1800, démissionne, 1803. — Jean *Pineau,* 6 mai 1803-1808. — François *Le Motheux du Plessis,* 1808-1814. — Augustin-Louis-Salomon, marquis de la *Tullaye,* 1814-1830. — Léon-Charles-Joseph *Desnos,* 1830-1840. — René-Julien-Louis *Trillot,* 1840-1843. — Augustin-Jean, marquis de la *Tullaye,* 1843-1845. — E. *Rezé,* 1846-1848. — Augustin-Jean, marquis de la *Tullaye,* 1848-1866. — Jules-Augustin, marquis de la *Tullaye,* 1866-1883. — Le comte de *Sabran-Pontevès,* 1883-1897. — Charles *Déan de Luigné,* 1897.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1563. — Chron. par. mss. par M. Malines, curé. — *Cart. de Vendôme.* — A. Joubert, *Hist. de Ménil,* ornée d'héliogravures de Dujardin. — Arch. de la M., B. 2.348, 2.426, 2.750, 2.837, 2.898 ; L. 126. — Arch. de M.-et-L. Tit. non invent. — Arch. de la Vienne, H/3. 143. — Arch. nat., G/7. 525. 1.267, 1.268 ; P. 773/95 ; Q/2. 101 ; F/1c, III, Mayenne, 5. — *Comm. hist. de la M.,* t. III, p. 147 ; t. IV, p. 95. — *Indépendant,* 16 mai 1860 ; *Echo,* 31 août 1848.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *Brez, Bressac, Bressault, Chitray, Daneau, Magnannes, la Rivière, Teigné.*